

JE recycle aujourd'hui...

pour lui demain!

Programme de recyclage des contenants vides de pesticides et de fertilisants

Participez du 1^{er} juin au 30 septembre

Participer au Programme de recyclage des contenants vides de pesticides et de fertilisants est une façon simple, écologique et responsable d'en disposer. C'est aussi poser un geste concret pour l'environnement en réduisant votre empreinte écologique à la ferme. En prime, vous économiserez en utilisant vos pesticides et fertilisants jusqu'à la dernière goutte.

Parce que

Les contenants de fertilisants et de pesticides doivent être éliminés de façon sécuritaire. En les gardant à l'écart des sites d'enfouissement et en évitant qu'ils ne soient brûlés, on protège l'environnement et on leur donne aussi une nouvelle vie! Une fois broyés, vos contenants vides seront en effet réutilisés pour la fabrication d'objets variés, dont des tuyaux de drainage agricole!

3 gestes faciles qui font toute la différence

1. Rincez

les contenants
vides

2. Retirez

les bouchons
et les livrets
d'instructions

3. Rapportez

les contenants
chez votre détaillant
participant



Plus de détails à www.agrirecup.ca


AgriRÉCUP^{MC}

En collaboration avec

 **UPA** L'Union des
producteurs
agricoles

Comment procéder?

1. Rincez les contenants vides

Seuls les contenants rincés peuvent être recyclés. Il est donc important de le faire. Vous économiserez en récupérant tout le produit du contenant pour l'ajouter au réservoir de votre pulvérisateur.

- 1 Égouttez le contenant dans le réservoir de votre pulvérisateur.
- 2 Emplissez le contenant avec de l'eau au tiers de sa capacité, et agitez.
- 3 Videz-le dans le réservoir de votre pulvérisateur.
- 4 Répétez l'opération trois fois.
- 5 Si vous utilisez un appareil à haute pression, une fois suffit.

2. Retirez les bouchons et les livrets d'instructions

Fabriqués avec un plastique différent de celui des contenants, les bouchons ne sont pas recyclables. Vous devez donc les enlever. L'étiquette accolée au contenant peut y rester, mais vous devez enlever le livret d'instructions et en disposer. Votre bac à recyclage n'en fera qu'une bouchée.

3. Rapportez les contenants chez votre détaillant participant

AgriRECUP fait équipe avec des détaillants agricoles partout au Québec afin de recueillir vos contenants. Parlez-en au vôtre ou consultez la liste à www.agrirecup.ca.

Chaque année, plus de 65 % des contenants de pesticides sont recyclés. Ce chiffre témoigne bien d'une volonté grandissante des agriculteurs de réduire leur empreinte écologique. Et si on portait ce pourcentage à 80 % ?



Merci d'agir aujourd'hui... pour demain!